CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

du LUNDI 25 MARS 2013 à 18 heures

à AGDE (salle du Conseil Municipal)

ORDRE DU JOUR

POLE FONCTIONNEMENT

FINANCES

- N°1.→ REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2012, DES RESTES A RÉALISER 2012, ET AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
- N°2.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2013 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CAHM
- $N^{\circ}3.\rightarrow$ Adoption du taux d'imposition 2013 de la cotisation foncière des entreprises
- N°4.→ ADOPTION DU TAUX D'IMPOSITION DE FONCIER NON BÂTI ET DU TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE D'HABITATION DE L'EXERCICE 2013
- N°5.→ ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE L'EXERCICE 2013
- N°6.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU "TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE"
- N°7.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM "LE PUECH " A PORTIRAGNES
- $N^{\circ}8.\rightarrow$ Adoption du B.P. 2013 du Budget annexe du Paehm "La crouzette " a saint-thibery
- $N^{\circ}9.\rightarrow$ Adoption du B.P. 2013 du Budget annexe du Paehm «Les Roches Bleues» a saint-thibery
- N°10.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM "LES PRADELS" A POMÉROLS
- N°11.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM "LA CAPUCIÈRE" A BESSAN
- N°12.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM "LES CLAIRETTES" A ADISSAN
- $N^{\circ}13. \rightarrow$ Adoption du Budget primitif 2013 du Budget annexe du Paehm "Le Parc Technologique" a Saint-Thibery
- N°14.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM "L'AUDACIEUX" A FLORENSAC
- $N^{\circ}15. \rightarrow$ Adoption du B.P. 2013 du Budget annexe du Paehm "La Méditerranéenne" a agde
- N°16.→ ADOPTION DU B.P. 2013 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM "LE ROUBIÉ" A PINET
- $N^{\circ}17. \rightarrow$ Adoption du B.P. 2013 du Budget annexe du Paehm «Jacques Cœur» a montagnac

 $N^{\circ}18.\rightarrow$ Adoption du B.P. 2013 du Budget annexe du «Hameau agricole» de Saint-Thibery

TRANSPORTS

N°19.→ PARTICIPATION DE LA CAHM AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'HERAULT : subvention complément de prix

POLITIQUE DE LA VILLE

- N°20.→ AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE DE VIAS: achat d'une parcelle complémentaire cadastrée section DA n°111
- N°21.→ REPARTITION DES SUBVENTIONS AU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2013 :
- **N°22.**→ ACTIONS DE PREVENTION DANS LE CADRE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE : versement d'une subvention de fonctionnement à l'association TRIMARD'OC

MARCHES PUBLICS

- $N^{\circ}23.\rightarrow$ MARCHE N°2011-05 SERVICES DE TELECOMMUNICATION DE LA CAHM : Avenant N°1 au lot 5 "téléphonie mobile" avec SFR
- N°24.→ PAEHM «L'AUDACIEUX» A FLORENSAC: Avenant de moins-value avec l'Entreprise SOGETRALEC
- N°25.→ FOURNITURE DE MATERIEL D'ARROSAGE : lancement et autorisation de signature du marché
- N°26.→ MARCHE N° 2012-38 ACQUISITION DE VEHICULES UTILITAIRES ET DE VEHICULES AUTOMOBILES : modification de la délibération N°16 du Conseil communautaire du 19 février 2013
- N°27.→ ACQUISITION DE NOUVELLES BALAYEUSES: lancement d'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert et autorisation de signature du marché

RESSOURCES HUMAINES

N°28.→ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : création de deux postes de Technicien principal de 2ème classe

ADMINISTRATION GENERALE

- **N°29.→** MODIFICATION DE LA COMPOSITION (NOMBRE ET REPARTITION DE SIEGES), DU CONSEIL D'AGGLOMERATION POUR LE MANDAT 2014/2020 APPLICATION DE LA LOI DE REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- N°30.→ CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE
- **N°31.→** CONSTRUCTION D'UN RESEAU TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAHM : modification du plan de financement
- **N°32.**→ SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT BEZIERS CAP D'AGDE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : convention de prestation de service
- N°33.→ SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE PEZENAS-AGDE : adhésion des communes de Cabrerolles, Caussinojouls, Faugères et Laurens

POLE PROJETS

VITICULTURE

N°34.→ ASSOCIATION ROUTE DES VIGNERONS ET DES PECHEURS : attribution de subvention et approbation de la convention d'objectif

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N°35.→ SERVITUDE DE VUE IMPRIMERIE AGATHOISE - DECHETTERIE D'AGDE

HABITAT

N°36. → DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2015: approbation de l'Avenant n°3 à la convention de compétence des aides à la pierre – approbation de l'Avenant 2013 déterminant l'enveloppe octroyée par l'Etat approbation de l'Avenant annuel à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé entre la CAHM et l'Anah et approbation du Programme d'Actions Territorial 2013

N°37. → PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX 2013 : modulation du montant des subventions de 1'Etat

N°38.→ LOI « DUFLOT » - DISPOSITIF DE DEFISCALISATION - AGREMENT DES COMMUNES ZONE B2 : communes éligibles, Portiragnes et Vias

→ PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX :

GARANTIE D'EMPRUNT DU PROGRAMME DE 3 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « LE PRESBYTERE » A CASTELNAU DE GUERS REALISE PAR la S.a. d'HLM DOMICIL :

N°39.→ 184 530,75 € représentant 75 % de 246 041 € en prêt PLAI Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb -point de base- (soit à titre indicatif 1,75 % - 0,20 = 1,55 %)

N°40.→ 24 819,00 € représentant 75 % de 33 092 € en prêt PLAI Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb -point de base- (soit à titre indicatif 1,75 % - 0,20 = 1,55 %)

GARANTIE D'EMPRUNT DU PROGRAMME DE 18 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « RESIDENCE LES CAYRETS 2 » A AGDE REALISE PAR la S.a. d'HLM IMMOBILIERE MEDITERRANEE :

N°41.→ 233 482,50 € représentant 75 % de 311 310 € en prêt PLAI Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb -point de base- (soit à titre indicatif 2,25 % - 0,20 = 2,05 %).

N°42.→81 075 € représentant 75 % de 108 100 € en prêt PLAI Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb -point de base- (soit à titre indicatif 2,25 % - 0,20 = 2,05 %).

N°43.→702 747,75 € représentant 75 % de 936 997 € en prêt PLUS Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb -point de base- (soit à titre indicatif 2,25 % + 0,60 = 2,85 %).

N°44.→ 242 239,50 € représentant 75 % de 322 986 € en prêt PLUS Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb -point de base- (soit à titre indicatif 2,25 % - 0,60 = 2,85 %).

GARANTIE D'EMPRUNT DU PROGRAMME DE 60 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « MACROLOT 2B ZAC du CAPISCOL 2 » A AGDE REALISE PAR HERAULT HABITAT (VEFA) :

N°45.→ 277 301,50 € représentant 25 % de 1 109 206 € en prêt PLAI Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 %-0,20 % = 1,55 %]

N°46.→ 61 054,50 € représentant 25 % de 244 218 € en prêt PLAI Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 %-0,20 % = 1,55 %]

N°47.→ 822 345,75 € représentant 25 % de 3 289 383 € en prêt PLUS Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 %+0,60 % = 2,35 %]

N°48.→ 181 050 € représentant 25 % de 724 200 € en prêt PLUS Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 %+0,60 % = 2,35 %]

URBANISME

N°49.→ ADHESION DE SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS AU SERVICE D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS : convention entre la CAHM et la commune

PLANIFICATION & AGRICULTURE

N°50.→ HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY: lancement du Dossier de Consultation des Entreprises et demandes de subventions

EMPLOI & FORMATION

 $N^{\circ}51. \rightarrow$ Participation financiere de la cahm au fonctionnement de la mission locale d'insertion du centre herault pour 2013 et approbation de la convention d'objectifs

N°52.→ DÉTERMINATION DU LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE